

DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Un accompagnement durable **vers et dans l'emploi** pour les personnes en situation de handicap

Accompagner les personnes en situation de handicap afin d'obtenir rapidement un emploi **en milieu ordinaire de travail**.

Un **accompagnement tripartite** entre le bénéficiaire, l'employeur et le référent Emploi Accompagné afin de réfléchir à la meilleure intégration possible.

Les spécificités de l'Emploi Accompagné

- **Un référent unique** qui assure le lien entre le bénéficiaire, son employeur et les autres acteurs de l'accompagnement
- **Un accompagnement sans limite de durée** avec une veille active
- Un accompagnement renforcé dans la recherche d'emploi
- **Un accompagnement adapté** à la personne en situation de handicap
- **Un appui à l'intention de l'employeur** afin de sécuriser la prise de poste et le maintien dans l'emploi

L'emploi accompagné s'adresse aux travailleurs handicapés de plus de 16 ans ayant **un projet professionnel dans le milieu ordinaire** :

- **Bénéficiaire d'une RQTH**
- **Souhaitant sortir du milieu protégé (ESAT)**
- **Sortant d'ULIS**
- **Salariés en emploi ayant des difficultés particulières pour se maintenir dans l'emploi**



1. **Evaluation de la situation de la personne** : identifier les difficultés et les potentialités en lien avec le handicap afin d'identifier l'environnement professionnel le mieux adapté.



2. **Détermination du projet professionnel et aide à sa réalisation** : faire émerger des pistes professionnelles réalistes. Se mettre en situation professionnelle et valider ses pistes.



3. **Soutien à la personne dans sa recherche d'emploi** : ciblage des emplois, des entreprises, aide à la préparation des cv, lettres de motivation, entretien d'embauche



4. **Accompagnement de la personne dans l'emploi** : intervention du coach en entreprise pour faciliter l'adaptation de l'environnement de travail, appui au bénéficiaire, à l'employeur, sensibilisation aux équipes.

Un groupement solidaire

- Une équipe de référents Emploi Accompagné expérimentée avec des compétences diversifiées
- Une large **expertise du handicap** et de l'accompagnement
- Une équipe mobile, réactive et créative une très bonne connaissance du territoire et des besoins des entreprises

Appui aux entreprises

- Répondre aux besoins des employeurs en désignant un interlocuteur unique
- Prévenir ou pallier les difficultés rencontrées
- Sensibiliser et former le tuteur et le collectif de travail
- Adapter le poste et l'environnement de travail
- Créer des fiches de process adaptées à la situation de handicap
- Proposer une aide à la mobilisation des aides financières existantes

Un fort partenariat pour une coordination et un travail en réseau

- La MDPH, un interlocuteur unique pour les entrées
- Les entreprises du territoire
- Les Services Public de l'Emploi
- Les partenaires de l'emploi
- Les partenaires de l'habitat, de la santé, de la mobilité...

Les modalités de demande d'emploi accompagné

- Le dispositif d'emploi accompagné est mobilisé en complément des services, aides et prestations existants.
- Le dispositif d'emploi accompagné est mis en œuvre **sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)**, en complément d'une décision d'orientation.
- Dès lors que la CDAPH s'est prononcée pour la mise en place d'un dispositif d'emploi accompagné au profit d'un travailleur handicapé, **une convention individuelle d'accompagnement est conclue entre la personne morale gestionnaire du dispositif, la personne accompagnée ou son représentant légal et son employeur**. La décision d'admission dans le dispositif est prise après accord de l'intéressé. **La volonté de la personne à entrer dans le dispositif est une condition essentielle de sa réussite.**
- **Les employeurs** des travailleurs handicapés qui rencontrent des difficultés particulières pour sécuriser de façon durable leur insertion professionnelle peuvent bénéficier du dispositif d'emploi accompagné.
- La proposition peut émaner d'un **service public de l'emploi**, Cap emploi, Pôle emploi ou Mission locale.

Comment solliciter l'accompagnement Dispositif Emploi Accompagné

Contactez la MDPH de la Sarthe 02 43 54 11 90

STRUCTURE PORTEUSE DE L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ EN SARTHE

LADAPT Sarthe en partenariat avec Sarth'Compétence et Emploi, l'ADGESTI et l'Adapei de la Sarthe
1 boulevard de Maule 72650 Saint Saturnin

CONTACT

Coordinatrice : **Sophie MONCLUS** - 02 43 51 20 40 / **06 29 61 28 98** emploi.accompagne72@ladapt.net



Plaque partners